

L'investissement locatif



VOUS SOUHAITEZ RÉALISER UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET LUI DONNER DU SENS ?

En nous confiant la mise en location et en gestion du bien, vous donner la possibilité de loger des personnes à faibles ressources.

Nous pouvons vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet patrimonial :

- Identification de la localisation et de la typologie du bien ;
- Recherche des opportunités immobilières en fonction de vos critères et des besoins d'Habitat et Humanisme ;
- Visite des biens sélectionnés ;
- Avec le dispositif « Louer Mieux » vous pouvez bénéficier de subventions de l'ANAH pour rénover votre logement, sans conditions de revenus ;
- Aide à la prise de décision ;
- Recherche du locataire et mise en place de l'accompagnement social ;
- Mise en place d'une gestion locative adaptée.

Une fois le bien mis en gestion, vous bénéficierez d'une totale tranquillité de gestion et, sous réserve d'un conventionnement ANAH et de loyers modérés, d'une réduction d'impôt sur le revenu pouvant atteindre 65% et de primes pouvant atteindre 3 000€ via le dispositif Loc'Avantages.

